

## Santé vous bien !

La mutuelle santé  
personnalisable



### Bien pour ma tête

**Lunettes, prothèses dentaires  
et aides auditives** intégralement  
remboursées grâce au  
100 % Santé

**Des forfaits avantageux**  
pour les équipements  
hors 100 % Santé

**Tarifs préférentiels**  
en optique et audioprothèse  
chez nos partenaires



### Bien pour mon corps

**Hospitalisations et consultations**  
chez un généraliste ou spécialiste  
prises en charge

**Téléconsultation et livraison  
de médicaments**  
à domicile 7 j/7, 24 h/24

**Deuxième avis médical**  
pour obtenir un avis d'expert  
en moins de 7 jours en cas  
de maladie grave



### Bien pour mon budget

**Prestations de confort**  
au choix pour renforcer  
les garanties liées à la chambre  
particulière, la pharmacie  
et aux médecines douces

**Garanties modulaires**  
qui s'adaptent à tous les besoins  
et jusqu'à deux niveaux sur  
le même contrat

## Bien dans mon âge

- **Packs de prestations évoluant automatiquement selon l'âge** car les besoins changent au fil des années
- **Pack enfant** : ergothérapeutes, psychomotriciens, lunettes anti-lumière bleue...
- **Pack adulte** : sevrage tabagique, contraception, tests de grossesse et d'ovulation...
- **Pack senior** : ostéodensitométrie, pédicure, podologue, participation financière à une activité sportive (licence)

## Bien dans ma vie

- **Coaching santé en ligne** pour reprendre le sport, adopter une alimentation saine, gérer son stress, améliorer son sommeil et accompagner les parents d'enfants en surpoids
- Formation en ligne aux **gestes qui sauvent**
- **Ligne d'écoute et d'accompagnement** de premier niveau lors des événements difficiles
- **Aide psychologique** pour se sentir mieux

## Bien dans ma mutuelle

- **Bonus fidélité** en dentaire, en optique et en médecines douces
- **Services digitaux avec la carte de tiers payant** sur smartphone et une **application pour gérer les remboursements** à distance
- **Assistance** pour faire face à une situation délicate et imprévue ou vous apporter des conseils avisés
- **Conseillers disponibles dans 480 agences** partout en France et par téléphone 6 j/7



Des avantages dès la première année !

DOSSIERS  
EPARGNE ASSURANCE  
2024



**SANTÉ VOUS BIEN !**  
MUTUELLE OCIANE MATMUT

LE TR<sup>2023</sup>OPHÉE  
DE L'ASSURÉ  
| PRODUIT OR |



Une qualité de service  
reconnue et certifiée  
ISO 9001

**+ de 3 500**  
opticiens

**+ de 3 600**  
audioprothésistes

**+ de 1 750**  
praticiens en  
médecines douces



## Réseau Optique

- ✓ Des tarifs préférentiels :
  - jusqu'à 40 % d'économie sur les verres de classe B<sup>(1)</sup> ;
  - jusqu'à 25 % d'économie sur les montures.
- ✓ Des services de qualité :
  - des verres de marque sélectionnés rigoureusement ;
  - des garanties après-vente performantes ;
  - un service d'opticien à domicile en partenariat avec Optical Center.
- ✓ Un accompagnement digital personnalisé :
  - des tests de la vue en ligne ;
  - l'accès au service 100 % Bien Vu : site de commande en ligne proposant un large choix d'équipements de classe A<sup>(1)</sup> intégralement pris en charge avec essaiage virtuel.



## Géolocalisation

pour trouver rapidement  
le professionnel de santé  
proche de chez moi



## Réseau Audio

- Des tarifs préférentiels :
- ✓ jusqu'à 15 % d'économie sur les aides auditives proposées sur des appareils de marque exclusivement.
  - ✓ Un suivi complet de l'appareillage durant toute sa durée de vie, même en cas de déménagement, avec des rendez-vous de contrôle réguliers après la délivrance de l'équipement.
  - ✓ Des garanties après-vente performantes.
  - ✓ Des tests de l'ouïe en ligne.



## Réseau Médecines Douces

- ✓ Un accès facilité à la prise de rendez-vous auprès de professionnels de la santé tels que des ostéopathes/ chiropracteurs, psychologues et diététiciens selon divers critères (lieu de consultation, spécialités, tarifs...).
- ✓ Une sélection rigoureuse pour un référencement de qualité sur tout le territoire.



## Avec la Mutuelle Ociane Matmut, bénéficiez du remboursement intégral des soins concernés par le 100 % Santé

Ces soins répondent à des exigences de qualité et sont encadrés par la mise en place de Prix limités de vente (PLV) pour les professionnels de santé qui ont l'obligation de vous proposer des équipements « 100 % Santé<sup>(2)</sup> ».



Plus d'infos  
100 % Santé  
sur [matmut.fr](http://matmut.fr)



### Optique

Remboursement intégral  
Équipement 100 % Santé - Classe A<sup>(1)</sup>

- ✓ Au minimum 17 modèles de montures adultes en 2 coloris différents
- ✓ Au minimum 10 modèles de montures enfants en 2 coloris différents
- ✓ Verres amincis de qualité avec traitements garantis :
  - anti-reflets ;
  - anti-rayures.



### Dentaire

Remboursement intégral  
Équipement 100 % Santé

- ✓ Différentes prothèses adaptées à la localisation de la dent :
  - plusieurs options de couronnes céramiques, céramométalliques...
  - inlay-core et couronne transitoire ;
  - bridge céramométallique incisive ;
  - prothèse amovible (dentier).



### Aides auditives

Remboursement intégral  
Équipement 100 % Santé - Classe I<sup>(1)</sup>

- ✓ Sélection étendue de contours d'oreille classiques ou à écouteur déporté ou intra-auriculaires
- ✓ Garanties : 30 jours d'essai - 4 ans de garantie fabricant
- ✓ Au moins 3 options :
  - système anti-acouphène ;
  - connectivité sans fil ;
  - réducteur bruit du vent...

<sup>(1)</sup> Classe A/Classe I : équipement 100 % Santé sans reste à charge ; classe B : équipement à tarifs libres fixés par l'opticien.

<sup>(2)</sup> L'offre 100 % Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable.

Itelis est une marque d'Isea. Isea - SA à directeur et conseil de surveillance au capital de 5 452 135,92 € - Immeuble « Le Diapason » - 218, avenue Jean-Jaurès 75916 Paris CEDEX 19 - 440 358 471 RCS Paris. Assureur de la garantie Santé : Mutuelle Ociane - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. N° Siren 434243085. Siège social : 35, rue Claude-Bonnier 33054 Bordeaux CEDEX. Matmut - Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 66, rue de Sotteville 76100 Rouen. Studio Matmut. Crédits : © widoko bagoes - Gettyimages.



**Bien pour ma tête**

**TÊTE 1**

**TÊTE 2**

**TÊTE 3**



**OPTIQUE**

**Équipement 100 % Santé - Classe A <sup>(1)</sup>**

	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral
1 monture + 2 verres			
1 monture + 2 verres avec avantages du réseau Itelis <sup>(2)</sup>	OPTI MOM A	OPTI MOM A	OPTI MOM A

**Équipement à tarif libre - Classe B <sup>(3)</sup>**

**Paire de lunettes jusqu'à 15 ans (hors forfait fidélité)**

1 monture + 2 verres simples	0,15 €	75 €	125 €
1 monture + 2 verres complexes	0,15 €	200 €	250 €
1 monture + 2 verres très complexes	0,15 €	230 €	410 €
1 monture + 2 verres avec avantages du réseau Itelis <sup>(2)</sup>	OPTI MOM A	OPTI MOM A	OPTI MOM A

**Paire de lunettes 16 à 54 ans (hors forfait fidélité)**

1 monture + 2 verres simples	0,15 €	125 €	200 €
1 monture + 2 verres complexes	0,15 €	200 €	375 €
1 monture + 2 verres très complexes	0,15 €	250 €	450 €
1 monture + 2 verres avec avantages du réseau Itelis <sup>(2)</sup>	OPTI MOM A	OPTI MOM A	OPTI MOM A

**Paire de lunettes 55 ans et plus (hors forfait fidélité)**

1 monture + 2 verres simples	0,15 €	225 €	300 €
1 monture + 2 verres complexes	0,15 €	300 €	475 €
1 monture + 2 verres très complexes	0,15 €	350 €	550 €
1 monture + 2 verres avec avantages du réseau Itelis <sup>(2)</sup>	OPTI MOM A	OPTI MOM B	OPTI MOM C

**Lentilles**

Lentilles remboursées ou non par la Sécurité sociale <i>Forfait par an</i>	100 % BR	100 % BR + 75 €	100 % BR + 100 €
---	----------	-----------------	------------------

**Chirurgie optique**

Chirurgie corrective de l'œil non remboursée par la Sécurité sociale <sup>(4)</sup> - <i>Forfait par œil</i>	-	100 €	200 €
--	---	-------	-------



**DENTAIRE**

**Soins remboursés par la Sécurité sociale**

Soins dentaires : détartrage, traitement d'une carie...	100 % BR	125 % BR	150 % BR
Inlay et onlay - <i>Forfait par dent</i>	100 €	125 €	150 €

**Prothèses 100 % Santé <sup>(5)</sup>**

	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral
<b>Prothèses à tarifs maîtrisés <sup>(6)</sup> / libres <sup>(7)</sup></b>			
Couronne fixe sur dent hors molaire <sup>(8)</sup> - <i>Forfait par dent</i>	120 €	240 €	360 €
Couronne fixe sur molaire - <i>Forfait par dent</i>	120 €	190 €	310 €
Inlay-core - <i>Forfait par dent</i>	90 €	140 €	180 €
Couronne transitoire - <i>Forfait par dent</i>	60 €	80 €	100 €
Autres actes prothétiques : bridge, prothèse mobile...	100 % BR	150 % BR	200 % BR

**Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale <sup>(9)</sup> <sup>(10)</sup>**

Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale <sup>(9)</sup> <sup>(10)</sup> <i>Forfait par semestre/trimestre de traitement actif</i>	193,50 € /semestre ou 96,75 € /trimestre	300 € /semestre ou 150 € /trimestre	450 € /semestre ou 225 € /trimestre
Autres actes d'orthodontie remboursés par la Sécurité sociale : examen, diagnostic, contention...	100 % BR	150 % BR	230 % BR

**Soins et prothèses non remboursés par la Sécurité sociale**

Prothèse <sup>(11)</sup> , implant racine, parodontie, orthodontie <sup>(10)</sup> <i>Forfait global par an (hors forfait fidélité)</i>	200 €	300 €	400 €
--	-------	-------	-------



**AIDES AUDITIVES**

**Équipement 100 % Santé - Classe I <sup>(12)</sup>**

	Remboursement intégral	Remboursement intégral	Remboursement intégral
<b>Équipement à tarif libre - Classe II <sup>(13)</sup> - <i>Forfait par oreille</i></b>			
Aide auditive moins de 20 ans <sup>(14)</sup> et/ou atteint de cécité	1400 €	1500 €	1600 €
Aide auditive 20 à 54 ans <sup>(14)</sup>	400 €	450 €	500 €
Aide auditive 55 ans et plus	500 €	550 €	600 €
Avantages tarifaires audio dans le réseau Itelis	Inclus	Inclus	Inclus

**Bien pour mon corps**

**CORPS 1**

**CORPS 2**

**CORPS 3**



**HOSPITALISATION**

Honoraires <sup>(15)</sup>	100 % BR	125 % BR	150 % BR
Forfait journalier hospitalier <sup>(16)</sup>	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Forfait patient urgences	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Transport sanitaire remboursé par la Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR



**CONFORT HOSPI**

Chambre particulière avec nuitée <sup>(17)</sup> - Forfait par nuit	15 €	35 €	55 €
Chambre particulière en ambulatoire <sup>(18)</sup> - Forfait par jour	10 €	20 €	30 €
Lit accompagnant - Forfait par nuit	10 €	20 €	30 €



**PHARMACIE**

Médicaments à Service Médical Rendu (SMR) important	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Vaccins non remboursés par la Sécurité sociale <sup>(19)</sup> Forfait par an	20 €	30 €	40 €
Forfait solidaire vaccin antigrippe <sup>(20)</sup> - Forfait par an	20 €	20 €	20 €



**CONFORT PHARMA**

Médicaments à Service Médical Rendu (SMR) modéré	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments à Service Médical Rendu (SMR) faible	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Homéopathie et phytothérapie sur prescription médicale <sup>(21)</sup> - Forfait global par an	20 €	30 €	40 €
Médicaments non remboursés par la Sécurité sociale sur prescription médicale <sup>(22)</sup> - Forfait global par an	20 €	30 €	40 €



**SOINS COURANTS**

Honoraires médicaux : généralistes et spécialistes <sup>(15)</sup> <sup>(23)</sup>	100 % BR	125 % BR	150 % BR
Honoraires paramédicaux : infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes...	100 % BR	100 % BR	125 % BR
Transport sanitaire remboursé par la Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Analyses et examens de laboratoire	100 % BR	100 % BR	125 % BR
Radiologie <sup>(23)</sup>	100 % BR	100 % BR	125 % BR
Matériel médical dont orthopédie et petit appareillage	100 % BR	100 % BR	125 % BR
Prothèses externes remboursées par la Sécurité sociale (capillaires, mammaires, oculaires) - Forfait par acte	100 % BR + 50 €	100 % BR + 75 €	100 % BR + 100 €
Séances avec des psychologues <sup>(24)</sup>	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Forfait solidaire soutien psychologique <sup>(25)</sup> - Forfait par an	50 € x 3 séances	50 € x 3 séances	50 € x 3 séances



**CONFORT MÉDECINES DOUCES**

Médecines douces <sup>(26)</sup> : ostéopathie, psychologie, psychothérapie, chiropraxie, diététique, acupuncture, hypnose, sophrologie, étioopathie, réflexologie plantaire, naturopathie, homéopathe, phytothérapeute, microkinésithérapie, shiatsu Forfait global par an (hors forfait fidélité)	30 € x 1 séance au choix	30 € x 2 séances au choix	30 € x 4 séances au choix
Cure thermale remboursée par la Sécurité sociale <sup>(27)</sup> Forfait par an	100 % BR + 100 €	100 % BR + 150 €	100 % BR + 200 €



**SERVICES DE MÉDECINE À DISTANCE**

Medaviz : téléconsultation 24 h/24, 7 j/7	Inclus	Inclus	Inclus
Deuxième avis médical : service d'accès à l'expertise médicale en ligne	Inclus	Inclus	Inclus
Livmed's : livraison de médicaments à domicile	Inclus	Inclus	Inclus



**SPORT SUR ORDONNANCE**

Sport sur ordonnance auprès d'un professionnel agréé pour les adhérents reconnus en Affection de Longue Durée (ALD) ou éligibles <sup>(28)</sup> - Forfait par an	100 €	200 €	300 €
---	-------	-------	-------



## Bien dans mon âge

Une mutuelle adaptée avec des packs inclus BIEN DANS MON ÂGE\* évoluant avec l'âge

### Pack enfant (jusqu'à 16 ans)

Consultations d'ergothérapeutes et de psychomotriciens <sup>(26)</sup>  
**70 €/an**

Dépistage des troubles du développement et de l'apprentissage <sup>(26)</sup>  
**70 €/an**

Lunettes anti-lumière bleue <sup>(29)</sup>  
**30 €/an**

### Pack adulte (de 17 à 54 ans)

Sevrage tabagique <sup>(30)</sup>  
**90 €/an**

Contraception : pilules, pilule du lendemain, patchs, anneau contraceptif, préservatifs  
**30 €/an**

Tests de grossesse et d'ovulation  
**30 €/an**

### Pack senior (55 ans et plus)

Ostéodensitométrie non remboursée par la Sécurité sociale  
**45 €/an**

Consultations de pédicures et de podologues <sup>(26)</sup>  
**30 €/an**

Participation financière à une activité sportive : licence  
**20 €/an**



## Bien dans ma vie

Une mutuelle attentionnée avec des services inclus automatiquement

### Assistance

**Assistance Matmut** : service d'assistance pour faire face à une situation délicate et imprévue ou vous apporter des conseils avisés.  
**Allo Léa** : ligne d'écoute et d'accompagnement.

### Accompagnement et bien-être

**Méta-Coaching** : programmes de coaching santé en ligne pour reprendre le sport, adopter une alimentation saine, gérer son stress, améliorer son sommeil, accompagner les parents d'enfants en surpoids et les femmes à mieux vivre leur ménopause.

### Prévention

**Salvum** : formation aux 1ers secours.  
**Informations préventives sur les dangers du numérique** afin de limiter les risques chez les enfants.



## Bien dans ma mutuelle

Une mutuelle reconnaissante qui récompense votre fidélité au fur et à mesure des années\*

### Forfait fidélité à partir d'1 an avec nous <sup>(31)</sup>

**100 € en +**

En dentaire non remboursé par la Sécurité sociale : prothèse <sup>(11)</sup>, implant racine, parodontie, orthodontie <sup>(10)</sup>.

### Forfait fidélité supplémentaire à partir de 3 ans avec nous <sup>(31)</sup>

**50 € en +**

En optique pour les niveaux Tête 2 et Tête 3 : 25 € sur la monture et 25 € sur les verres (soit 12,50 € par verre).

### Forfait fidélité supplémentaire à partir de 5 ans avec nous <sup>(31)</sup>

**2 séances en +**

En médecines douces <sup>(26)</sup> : 2 séances supplémentaires au choix par an (30 € par séance).

## Garanties supplémentaires en option

Des garanties pour compléter votre couverture santé en toute sérénité

### Bien à l'hôpital

Des indemnités versées pour limiter le reste à charge éventuel lors des hospitalisations de moyenne et longue durée. Ces indemnités peuvent couvrir ou compléter la prise en charge des dépenses annexes hospitalières comme la télévision ou la chambre particulière. <sup>(32) (33)</sup>

### Bien dans mon rôle d'aidant

Des conseils et services d'accompagnement pour organiser la vie quotidienne en cas de perte d'autonomie d'un proche. <sup>(33)</sup>

### SMAC Matmut Restreinte SMAC Matmut Renforcée

Des garanties d'assistance à domicile ou en déplacement et le versement d'un capital en cas d'accident corporel grave. La formule renforcée offre en plus la garantie de protection juridique vie privée.

## BR : Base de Remboursement de la Sécurité sociale.

Les pourcentages et les forfaits indiqués représentent à la fois la part de la Sécurité sociale et la part de la Mutuelle Ociane Matmut. Ils s'appliquent sur la Base de Remboursement (BR) de la Sécurité sociale, c'est-à-dire le prix de référence des soins fixés par l'Assurance Maladie. Sauf spécifications contraires, les forfaits sont versés par année civile dans la limite de la dépense, sur présentation de la facture nominative acquittée et détaillée par acte. Les montants des remboursements ne pourront excéder les montants des dépenses réelles. Seuls sont pris en charge les soins, actes médicaux ou hospitalisations réalisés après la date d'effet de l'adhésion ou de modification de garanties. Toute rupture de contrat entraînera une remise à zéro de l'ancienneté des forfaits fidélité. La garantie « Bien pour mon corps » souscrite seule est un contrat non responsable. L'offre 100 % Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable.

## OPTIQUE

(1) Équipement 100 % Santé sans reste à charge (monture et verres de classe A) : les montures de classe A doivent respecter les normes européennes avec un prix inférieur ou égal à 30 €. Les verres de classe A doivent répondre à des critères fixés réglementairement : verres traitant l'ensemble des troubles visuels, amincis en fonction du trouble, durcis pour éviter les rayures, traités anti-reflets. Leurs prix sont encadrés par des Prix Limites de Vente (PLV) tels que définis réglementairement.

(2) Les OPTI MOM du réseau Itelis permettent de bénéficier de verres de marque intégralement pris en charge avec traitements anti-rayure et anti-reflet, ainsi que de services exclusifs chez les opticiens partenaires. Le réseau Itelis offre un large choix de montures avec tarifs préférentiels. Quant aux forfaits, ils restent identiques à ceux hors réseau (voir renvoi 3 ci-dessous). Services inclus pour les verres selon le niveau d'OPTI MOM :

OPTI MOM	A	B	C
Verres de marque exclusivement	x	x	x
Reste à charge 0 € pour un équipement 100 % Santé de classe A	x	x	x
Reste à charge 0 € pour les verres d'un équipement de classe B	-	x	x
Paire solaire à la vue à 1 € pour un équipement de classe B*	x	x	x
Garantie casse illimitée pour un équipement de classe B**	x	x	x
Garantie dépannage 48 heures pour un équipement de classe B	x	x	x
Verres traités contre tous les UV nocifs	-	x	x
Verres traités contre la lumière bleue nocive	-	-	x

Légende : x = inclus | - = non inclus.

\*Verres organiques 1,5 / absorption minimale de 80 % / sphère de -6 à +6 et cylindre de 0 à +2 et somme sphère + cylindre ≤ 6.

\*\*Avec franchise évolutive : premier remplacement sans franchise, second remplacement avec franchise maximum de 30 % et remplacements suivants avec franchise maximum de 60 %.

(3) Équipement à tarif libre (monture et verres de classe B) : le professionnel de santé est libre de fixer les prix de ces équipements. Forfaits pour les équipements à tarifs libres incluant le remboursement de la Sécurité sociale dans la limite des montants suivants (hors réseau Itelis) :

Lunettes jusqu'à 15 ans (hors forfait fidélité) :	Tête 2	Tête 3
Monture	25 €	35 €
Verre simple (par verre)	25 €	45 €
Verre complexe (par verre)	87,50 €	107,50 €
Verre très complexe (par verre)	102,50 €	187,50 €
<b>Lunettes 16 à 54 ans (hors forfait fidélité) :</b>		
Monture	45 €	75 €
Verre simple (par verre)	40 €	62,50 €
Verre complexe (par verre)	77,50 €	150 €
Verre très complexe (par verre)	102,50 €	187,50 €
<b>Lunettes 55 ans et plus (hors forfait fidélité) :</b>		
Monture	45 €	75 €
Verre simple (par verre)	90 €	112,50 €
Verre complexe (par verre)	127,50 €	200 €
Verre très complexe (par verre)	152,50 €	237,50 €

Forfait « paire de lunettes » versé dans la limite d'une paire tous les 2 ans à partir de la date d'achat ou 1 an en cas de renouvellement anticipé prévu à l'article R. 871-2 du Code de la Sécurité sociale, notamment pour les moins de 16 ans ou en cas d'évolution de la vue. Possibilité de composer un équipement avec une monture de classe B et des verres de classe A ou un équipement avec une monture de classe A et des verres de classe B.

Suppléments et prestations optiques (adaptation de la correction visuelle, appariage de verres d'indice de réfraction différent, supplément pour verres avec filtre), autres suppléments (prisme, système anti-ptosis, verres isocroniques) remboursés par la Sécurité sociale : prise en charge dans la limite des Prix Limites de Vente (PLV) tels que définis réglementairement pour la classe A (ou prise en charge à 100 % BR lorsqu'il n'existe pas de PLV) et à 100 % BR dans le cadre des verres de la classe B.

(4) Forfait valable pour la chirurgie au laser, implant ou lentille intraoculaire.

## DENTAIRE

(5) Prothèses 100 % Santé sans reste à charge : couronne et bridge métalliques (toutes dents), couronne céramique zircone (dents hors molaires), couronne céramométallique et céramique, hors zircone (incisives, canines et 1<sup>res</sup> prémolaires), bridge céramométallique (incisives), prothèses amovibles à plaque base résine.

(6) Prothèses à tarifs maîtrisés : leurs prix sont encadrés par des Prix Limites de Vente (PLV) tels que définis réglementairement.

(7) Prothèses à tarifs libres : le professionnel de santé est libre de fixer les prix de ces équipements.

(8) Dents hors molaires : incisives, canines, prémolaires.

(9) Chaque forfait comprend à la fois la part de la Sécurité sociale et la part de la Mutuelle Ociane Matmut. Par conséquent, le forfait d'orthodontie remboursée par la Sécurité sociale du niveau Tête 1 correspond uniquement à la prise en charge de la Sécurité sociale (pas de prise en charge supplémentaire par la Mutuelle Ociane Matmut).

(10) Forfait versé uniquement si le semestre/trimestre d'orthodontie a débuté après la prise d'effet des garanties.

(11) Prothèses dentaires de la nomenclature « Classification Commune des Actes Médicaux » (CCAM) non remboursées par la Sécurité sociale.

## AIDES AUDITIVES

(12) Équipement 100 % Santé sans reste à charge (aide auditive de classe I) : contours d'oreilles classiques, contours à écouteurs déportés, intra-auriculaires, 30 jours d'essai, 4 ans de garantie fabricant, au moins 3 options (système anti-acouphène, connectivité sans fil, réducteur bruit du vent...).

(13) Équipement à tarif libre (aide auditive de classe II) : entretien (y compris le changement des piles), réglages, réparations prothèses auditives réalisés par l'audioprothésiste sont pris en charge à hauteur de 100 % BR. Forfait « aide auditive » versé dans la limite de deux équipements (soit un équipement par oreille) tous les 4 ans à partir de la date d'achat.

(14) Jour d'anniversaire des 20 ans inclus dans la garantie « Aide auditive moins de 20 ans ».

## HOSPITALISATION

(15) Prise en charge de la participation forfaitaire pour les actes coûteux. Pour les niveaux ayant des dépassements d'honoraires (supérieurs à 100 % BR), le taux de prise en charge indiqué s'applique aux actes et soins réalisés par des médecins ayant adhéré à l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM) ou l'Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique (OPTAM-CO). Pour les médecins non adhérents, ce taux est minoré de 20 % BR dans les « contrats responsables ».

(16) 20 €/jour (sauf psychiatrie 15 €/jour), durée illimitée (sauf 90 jours pour les établissements médico-sociaux), Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) non pris en charge.

(17) Durée illimitée en chirurgie et médecine (sauf en convalescence, rééducation, psychiatrie et établissements médico-sociaux limitée à 30 jours maximum cumulés par année civile), Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) et Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) non pris en charge.

(18) Prise en charge uniquement lorsque l'hospitalisation inclut : acte de chirurgie (ADC), ou acte technique médical (ATM) et acte d'anesthésie (ADA).

## PHARMACIE

(19) Vaccins du voyageur : fièvre jaune, typhoïde, encéphalite...

(20) Forfait valable sur facture nominative acquittée jusqu'au 31/12/2025.

(21) Forfait valable sur prescription médicale et facture nominative acquittée.

(22) Prise en charge limitée à 50 % du prix moyen constaté, dans la limite de la dépense et du forfait annuel. Le prix moyen constaté est basé sur la moyenne des prix pratiqués par les professionnels de santé en France. Le forfait est versé uniquement en tiers-payant pour les achats réalisés dans les pharmacies partenaires (liste sur <https://www.tp-sante.fr/pharmacies-partenaires.html>). Cette garantie inclut 3 paniers de médicaments non remboursés par la Sécurité sociale (Régime Obligatoire/RO) :

- Médicaments non remboursés RO avec prescription obligatoire (liste sur <https://www.tp-sante.fr/infos-panier.html?id=22>) : constipation, hypertension, ménopause, mycoses, vertiges...

- Médicaments non remboursés RO spécifiques de la douleur (liste sur <https://www.tp-sante.fr/infos-panier.html?id=24>) : arthrose, douleurs, fièvre...

- Médicaments des pathologies de l'enfant avec prescription obligatoire (liste sur <https://www.tp-sante.fr/infos-panier.html?id=27>) : muqueuse nasale sèche, toux...

## SOINS COURANTS

(23) Hors parcours de soins coordonnés, la prise en charge est limitée à 100 % BR hors majoration du ticket modérateur appliquée par la Sécurité sociale.

(24) Ouvert aux personnes de plus de 3 ans (enfants, adolescents et adultes) et valable chez les psychologues partenaires du dispositif « Mon soutien psy », diplômés dans leur spécialité et inscrits aux registres officiels de l'Assurance Maladie. Dans la limite de 12 séances par an, avec une première séance qui est un entretien d'évaluation et entre 1 à 11 séances de suivi psychologique (50 €/séance). Ce nombre est adapté aux besoins et déterminé par le psychologue. Garantie uniquement disponible dans les « contrats responsables ».

(25) Forfait global valable pour les actes non remboursés par la Sécurité sociale sur facture nominative acquittée, chez les psychologues diplômés dans leur spécialité et inscrits aux registres officiels de l'Assurance Maladie jusqu'au 31/12/2025.

(26) Forfait global valable pour les actes non remboursés par la Sécurité sociale sur facture nominative acquittée, chez les praticiens diplômés dans leur spécialité et inscrits aux registres officiels de l'Assurance Maladie. Pour l'acupuncture, seuls sont pris en charge les actes non remboursés par la Sécurité sociale réalisés chez un médecin, une sage-femme ou un chirurgien-dentiste.

(27) Prise en charge des frais liés à des cures thermales donnant lieu à un forfait de surveillance médicale remboursé par la Sécurité sociale.

## SPORT SUR ORDONNANCE

(28) Forfait valable sur prescription médicale et facture nominative acquittée d'un professionnel de sport agréé Activité Physique Adaptée (APA) ou certifié par une fédération sportive pour les personnes en Affection Longue Durée (ALD), aux patients atteints d'une maladie chronique, présentant des facteurs de risque et aux personnes en situation de perte d'autonomie tels que définis par décret.

## RENOIS SPÉCIFIQUES

### Pack enfant (jusqu'à 16 ans)

(29) Forfait non cumulable avec les paires de lunettes remboursées par la Sécurité sociale.

### Pack adulte (de 17 à 54 ans)

(30) Substituts nicotiniques (patchs, gommes à mâcher...) ou produits pharmaceutiques remboursés par la Sécurité sociale.

## Bien dans ma mutuelle

(31) Ancienneté des forfaits fidélité « Bien dans ma mutuelle » : débute à partir du premier jour d'adhésion au contrat Santé vous bien. Toute rupture du contrat entraînera une remise à zéro de l'ancienneté des forfaits fidélité.

## Garanties supplémentaires en option

(32) Les indemnités sont de 15 € par jour et sont versées à partir du 4<sup>e</sup> jour d'hospitalisation dans la limite de 90 jours par an, dont 30 jours en psychiatrie.

(33) Un délai de carence de 3 mois s'applique si cette garantie est souscrite postérieurement au contrat.



Assureur de la garantie Santé - **Mutuelle Ociane Matmut** - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. N° Siren 434 243 085. Siège social : 35, rue Claude-Bonnier 33054 Bordeaux CEDEX.

**Matmut** - Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 66, rue de Sotteville 76100 Rouen. Les statuts de la Mutuelle Ociane Matmut sont disponibles sur [matmut.fr](http://matmut.fr).

Assistance - Prestations réalisées par **IMA GIE** - Groupement d'intérêt économique au capital social de 3 547 170 €, inscrit au RCS de Niort sous le n° Siren 433 240 991. Siège social : 118, avenue de Paris 79000 Niort.

**Itelis** est une marque d'Isea. Isea SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 5 452 135,92 € - Immeuble « Le Diapason » - 218, avenue Jean-Jaurès 75916 Paris CEDEX 19 - 440 358 471 RCS Paris.

**Medaviz** - Service mis en œuvre par Podalire - SAS au capital de 79 920 €, inscrite au RCS de Paris sous le n° Siren 807 414 024. Siège social : 10, rue de Penthièvre 75008 Paris. Le service doit faire l'objet d'une utilisation raisonnable.

**Deuxiemeavis.fr** - La plateforme web [www.deuxiemeavis.fr](http://www.deuxiemeavis.fr) est éditée par la société Carians - Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital social de 109 230 €, inscrite au RCS de Paris sous le n° Siren 803 657 717. Siège social : 1, boulevard Pasteur 75015 Paris.

**Livmed's** - Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital social de 67 114 €, inscrite au RCS de Nice sous le n° 881 600 456. Siège social : 1, avenue de Suède 06000 Nice.

Coaching santé délivré par **Méta-Coaching** - SAS au capital social de 383 299 €, inscrite au RCS de Paris sous le n° Siren 513 782 003. Siège social : 65, rue Saint-Charles 75015 Paris.

**Salvum** - Formation en ligne de secourisme - SAS au capital social de 451 520 €, inscrite au RCS de Meaux sous le n° Siren 801 777 541. Siège social : 1, avenue Christian-Doppler 77700 Serris.

**Document non contractuel. L'ensemble des garanties évoquées dans ce document s'applique dans les limites et conditions définies au contrat.**